

INFO 434 LAFAYETTE

« **NON** au 19 mars »

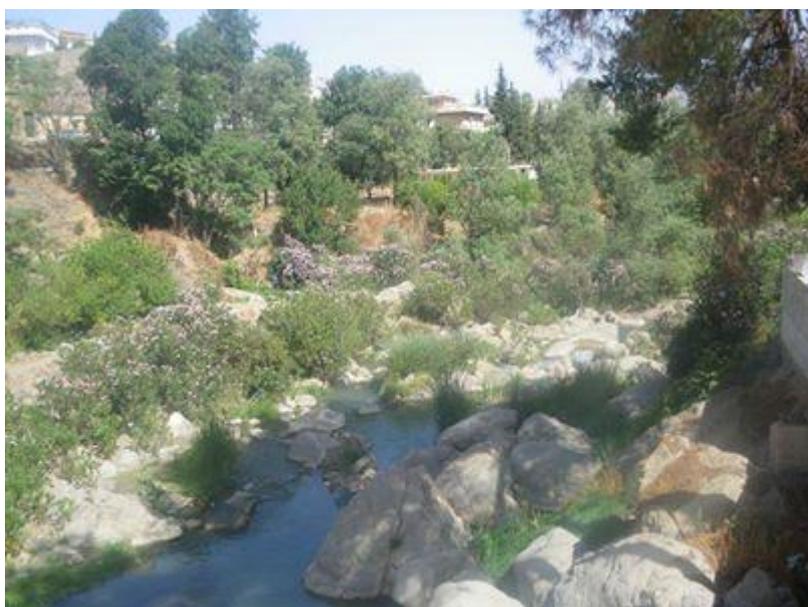
VOICI quelques articles de presse ou de contributeurs retenus à votre attention :

1/ La ville de LAFAYETTE devenue BOUGAÂ à l'indépendance

Le village de LAFAYETTE est situé à 45 km au Nord-ouest de SETIF. C'est le chef lieu de la commune mixte du GUERGOUR. 95 Km les séparent du port de BOUGIE.



Histoire



De nombreux vestiges de la présence romaine sont visibles sur le territoire de la commune, mais les ruines les plus remarquables sont celles du « Hammam du GUERGOUR » où se trouvait une station balnéaire importante dont les eaux

légèrement alcalines et un peu sulfureuses atteignent une température de 45°. Les Romains avaient découvert les eaux Assava (Hammam Guergour)

Hammam GUERGOUR, à 5 km de LAFAYETTE, est situé entre la chaîne des Babors et des Bibans dans la région de SETIF. A la sortie des gorges traversées par l'oued Boussellem et dominées notamment par le Djebel Kraim el-Rar et le Djebel TAFAT culminant à plus de 1600 mètres. Hammam GUERGOUR est connu pour sa source thermale d'eau chaude (44°C), qui la classe au troisième rang mondiale par son taux de radioactivité.

Présence Ottomane 🇹🇷 1515 - 1830

Les turcs se présentèrent pour la première fois aux portes de la Grande Kabylie à partir de 1640, mais sans grand succès. Ce sera entre 1720 et 1730 que les opérations militaires s'intensifieront contre la Basse Kabylie alors sous le contrôle des derniers éléments de la famille BUKHTOUCH (ou IBUKHTUCHEN, du royaume de KOUKO. C'est en s'appuyant sur les communautés Amraouas tahtas de l'ISSER que l'officier Ali KHODJA, représentant du bey du TITTRI, put mettre un terme au fief des Ibukhtuchen en Basse Kabylie. La région fut alors mise en situation makhzen, suivie des populations du bas SEBAOU jusqu'à DELLYS. Cette ville tomba rapidement sous le joug de la marine ottomane transformant la cité en premier poste de contrôle de Grande Kabylie. Dans un premier temps, les postes de l'ex-royaume furent récupérés avant de jalonner les nouveaux territoires conquis de burdji, les bordjs turcs (DRA EL MIZAN, BOGHNI...).

Avec les Turcs aucune voie de communication ne fut ouverte, aucune ville, aucune colonie ne fut créée, hormis les BORDJS, simples "Chek-Point".

Présence française 🇫🇷 1830-1962

La petite Kabylie fut pénétrée par la Colonisation à peu près à la même époque que la Grande Kabylie, dans les années qui suivirent la répression de l'insurrection kabyle. Avant 1871, DJIDJELLI seule, sur la côte méditerranéenne de la petite kabylie, avait reçu 369 colons agricoles. Après 1871, les montagnes furent percées de routes colonisatrices.

La Petite Kabylie commence au Sud-est de l'arc du Djurdjura pour s'étirer plus à l'est avec la chaîne des BABORS. Elle borde au nord les hautes plaines de SETIF et du Constantinois. La Petite Kabylie est connue pour être une région côtière particulièrement habitée dans la mesure où la population locale est volontiers plus maritime qu'en Grande Kabylie.

L'adjectif "Petite" ne fait aucunement référence à l'étendue de la région car, paradoxalement, celle-ci se montre largement supérieure à celle de la Grande Kabylie. L'origine de ce sobriquet revient à l'altitude de ses sommets les plus élevés alors inférieurs à ceux de Grande Kabylie. En effet, les pics des BABORS dépassent à peine les 2000 mètres. Néanmoins, l'altitude moyenne des montagnes habitées dépasse ici facilement les 1200 m contrairement aux 1000 m du Massif Central de la Grande Kabylie voisine.



L'escarpement des massifs, la présence de canyons (gorges de KHERRATA, les plus importantes d'Afrique du Nord avec des pics de plus de 1700 m), le boisement épais de l'ensemble des versants et une humidité proche de celle de l'Europe océanique, ont tôt fait de défavoriser la région en terme de peuplement.

La population occupe plus facilement la façade maritime (les mouillages sont aussi rares qu'en Grande Kabylie, mais la côte est plus propice à l'établissement de populations) ceci d'une part et d'autre part, elle se concentre dans sa grande majorité le long du cours de la Soummam, rivière permanente mais non navigable, creusant une large vallée contournant le sud-est du Djurdjura et séparant la chaîne des Bibans de la Petite Kabylie.

Enfin, cette région peut être identifiée géographiquement selon trois grandes sous-régions liées chacune à son massif dominant :

-La Kabylie des BABORS, réplique orientale du système du Djurdjura ;

- La Kabylie du GUERGOUR, la plus méridionale jouxtant les hautes plaines de Sétif ;
- La Kabylie de l'EDOUGH, chaîne côtière qui court jusqu'à Collo, à la lisière des environs de Bône.

L'EDOUGH est aussi connu sous le terme de Kabylie de Collo : les habitants sont ici entièrement arabisés et se considèrent volontiers comme kabyles, mais "citadins" (hadrien). En effet, ceux-ci se répartissent entre les villes côtières que sont PHILIPPEVILLE (la Rusicada antique de Numidie) et Collo (l'ancienne Cullu) ainsi que les multiples villages longeant la côte.

Sur les routes qui mènent de SETIF à BOUGIE l'on fixa, en 1872, AÏN ABESSA et AÏN ROUA ; en 1878 ce fut le tour d'AMOUCHA, TIZI N'BECHAR et KERRATA ; en 1894 le centre de LAFAYETTE avec 64 Européens. Au recensement de 1897 ils étaient au nombre de 141.

La commune mixte de GUERGOUR, chef lieu de canton de BOUGIE, créée en 1880

Le centre est créé en 1894 dans le département de Constantine à quarante kilomètres de Sétif, le village prend le nom de LAFAYETTE en hommage à Marie, Joseph, marquis de Lafayette (1757/1834), homme politique, célèbre pour son engagement lors de l'indépendance des États-Unis d'Amérique ([ndlr](#) : Voir sa biographie au chapitre 2).



Édit Brunetti

LAFAYETTE – La Justice de Paix

Coll. Eicelle, Photo Albart

Les promesses proviennent du séquestre à la suite de l'insurrection de 1871

En 1894 le Centre débute les premiers travaux d'irrigation : construction d'une conduite d'eau, alimentant une borne fontaine, un abreuvoir et un lavoir.

Lors de la création du centre, l'Administration a prévu plusieurs réserves domaniales d'une superficie de 172 hectares, principalement sur les points d'eau, des réserves départementales pour la gendarmerie et les Ponts et Chaussées, des réserves pour l'Eglise, le presbytère, la justice de paix, l'école et les logements, tous les services administratifs, le bordj de la commune mixte, des cimetières européen et musulman.

- 1898 Les travaux de l'église et du presbytère sont terminés ;
- 1900 Transformation en recette de 3^e classe de l'établissement de facteur ;
- 1904 Nomination d'un médecin de la colonisation affecté plus spécialement à l'assistance indigène : Dr Magueride ;
- 1905 Création d'une maison maternelle de 20 lits ;
- 1906 Construction de chaussées avec bordures de trottoirs et caniveaux pavés dans la traversée de Lafayette.

Les cours d'eau : l'oued Bou Sellam, l'oued Oulad Sebaa, l'oued Magraoua et l'oued Sidi Ali ainsi que les sources d'Ain Meddah, d'Oulad Khabbab et in Cheurfa peuvent être captées et alimentent généreusement la région en eau.



Commune de plein exercice, en 1957, j'ai retrouvé ce post sur un site : <http://bonasavoir.over-blog.fr/article-ah-comme-c-etait-mieux-du-temps-de-la-france-100465900.html>

« Je suis né dans un petit village d'Algérie qui s'appelait Lafayette. Nous y avons la Mairie, un hôpital, l'Ecole primaire, la gendarmerie, la prison etc. Il ressemblait en de nombreux points à un vrai village de France. Nous y avons même de la neige chaque hiver. Les trois religions s'y côtoyaient en paix, nous n'avions pas de problème majeur. Cela bien entendu, jusqu'au début des événements ».



L'Hôpital



Le Stade

Madame HENIN, le premier maire, est élue en 1958.

LAFAYETTE était une région agricole mais aussi minière avec l'extraction de la Calamine.

La calamine de LAFAYETTE et d'AÏN ROUA était gérée par la Société des Mines du GUERGOUR qui extrayait, en 1949, avec 300 ouvriers, quelques 8 000 tonnes. Les investissements étaient réduits au strict nécessaire, tout comme au site du MZAÏTA, et les installations dataient de 1924. Malheureusement l'activité transformatrice du site était nulle : Le Guergour se contente de laver son minerai à EL HADRA. L'activité rayonnante d'alors était les entreprises de messageries ou de transport et encore dans un rayon limité.

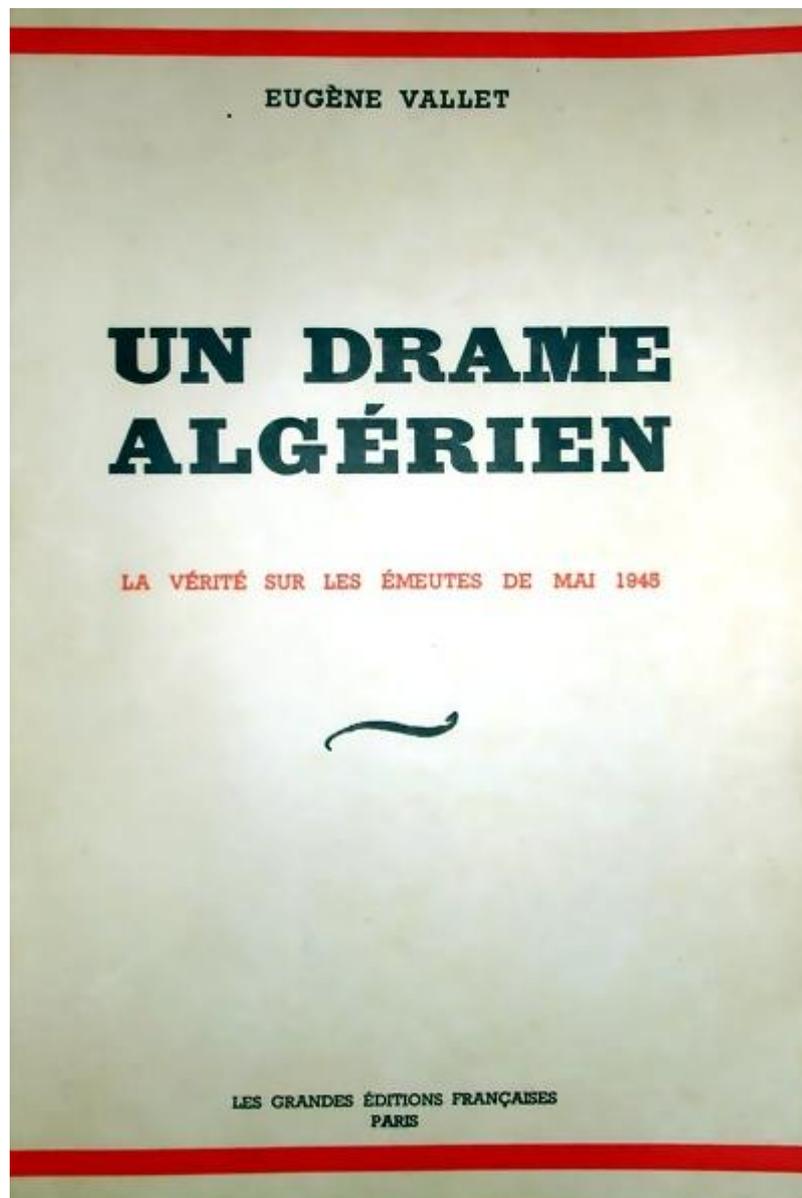


Vue d'ensemble



Centre Ville

8 MAI 1945 à LAFAYETTE



Le livre d'Eugène VALLET "Un Drame Algérien" nous relate, pages 38 à 40, les événements dramatiques survenus le 8 mai 1945 (et après...) dans le Constantinois et à LAFAYETTE.

Est-il nécessaire de préciser que les émeutes, planifiées, de ces journées sanglantes, sont en réalité une chasse aux faciès contre les "GAOURIS" (Gaouri veut dire cochon en turc utilisé par les maghrébins pour désigner les européens et les chrétiens. D'usage courant au Maghreb, gaouri désigne l'Occidental, l'Européen, le chrétien, parfois le mécréant. Arrivé en Afrique du Nord au moment de la domination ottomane, le terme vient du turc gavur (qui désigne le cochon = l'infidèle !), emprunté lui-même au persan gabr, qui désignait spécifiquement les gens qui continuaient à suivre la religion de Zoroastre. Et voilà qu'aujourd'hui, ayant franchi allègrement les siècles et les

continents, il fait florès dans les banlieues françaises (comme roumi et kafir, au demeurant).

Par le jeu de dérives sémantiques qu'explique une histoire lourde de conflits et d'incompréhensions, des vocables ont ainsi acquis des valeurs qui n'existaient pas dans leur langue d'origine).

Extrait :

“La journée du 8 mai 1945 s'est écoulée sans incident et l'on pensait être à l'abri des remous provoqués dans la région par les événements de SETIF. Mais le lendemain, vers 17 heures, il y eut des incidents très graves, occasionnant meurtres et pillages à l'encontre d'habitations qui ont été envahies.”

« ...Certains habitants n'ont pas pu rejoindre les centres de résistances, où les Français se défendent, avec énergie, aidés par des collaborateurs restés fidèles.... Ce n'est qu'à midi et demie que l'arrivée des Sénégalais assure enfin le calme dans la région.

L'alerte a été chaude. On enregistre des morts, trois israélites, surpris chez eux ou réfugiés chez des voisins :

-Madame Ginette ATLAN, 55 ans,

-Monsieur Daniboule SAFFAR, 60 ans,

-et le jeune Roland LEVY, 15 ans, dont la fin lamentable a été exposée, le 20 août, à l'audience du Tribunal militaire de Constantine.

Le 9 mai dans la soirée, le jeune écolier, qui se trouvait seul chez lui, ses parents étaient absents, entendant brusquement des cris, des hurlements, des coups de feu provenant de l'extérieur. L'émeute venait d'éclater et des groupes d'indigènes, armés de fusils et de couteaux, parcouraient les rues du village.

L'enfant terrorisé s'enfuyait et courait se réfugier chez la domestique de sa mère, une Mauresque, qui l'enveloppait dans un pardessus et le cachait sous une table. Peine perdue. Les émeutiers qui procédaient avec méthode, visitant toutes les demeures susceptibles d'abriter des Européens, s'arrêtaient bientôt devant le logement de la Mauresque. Celle-ci, courageusement et masquant de son corps l'entrée de son domicile, déclarait qu'il n'y avait personne chez elle. Mais deux indigènes, Lekhal Saïd ben Tahar (35 ans) et Laïdoudi Mokhtar Ben Ali (63 ans) la frappant brutalement et l'écartant de force, pénétraient dans la chambre, découvraient l'enfant et malgré ses supplications, l'abattaient froidement de deux coups de fusil.

Le Tribunal militaire de Constantine ayant reconnu la culpabilité des deux accusés les a condamnés à la peine capitale. Cette sentence n'a pas été exécutée... »



Célébrité locale :

L'écrivain KATEB Yacine y habitait.

KATEB Yacine est né le 6 août mais plus vraisemblablement le 2 août 1929 à Constantine mais se trouve inscrit à Condé Smendou. Il est issu d'une famille maraboutique berbère chaoui lettrée de l'Est algérien (Nadhör), appelée Kheltiya (ou Keblout). Il est décédé le 28 octobre 1989 à Grenoble (Isère) et enterré au cimetière d'EL ALIA à Alger.



Son grand-père maternel est juge suppléant du cadî, à CONDE SMENDOU (Constantinois), son père avocat, et la famille le suit dans ses successives mutations.

Le jeune Kateb (nom qui signifie « écrivain ») entre en 1937 à l'école coranique de SEDRATA, en 1938 à l'école française à LAFAYETTE où sa famille s'est installée, puis en 1941, comme interne, au collège colonial de SETIF.

KATEB Yacine se trouve en classe de troisième quand éclatent les émeutes du 8 mai 1945 auxquelles il participe et où des massacres eurent lieu avec en épilogue une grande répression. Trois jours plus tard il est arrêté et détenu durant deux mois. Il est définitivement acquis à la cause nationale tandis qu'il voit sa mère « devenir folle ». Exclu du lycée, traversant une période d'abatement, plongé dans Baudelaire et Lautréamont, son père l'envoie au lycée de Bône. Il y rencontre « Nedjma » (l'étoile), « cousine déjà mariée », avec qui il vit « peut-être huit mois », confiera-t-il et y publie en 1946 son premier recueil de poèmes.

Déjà il se politise et commence à faire des conférences sous l'égide du PPA, le grand parti nationaliste, de masse, de l'époque. En 1947 KATEB arrive à PARIS, « dans la gueule du loup » et prononce en mai, à la Salle des Sociétés savantes, une conférence sur l'Emir Abdelkader, adhère au Parti communiste. Au cours d'un deuxième voyage en France il publie l'année suivante Nedjma ou le Poème ou le Couteau (« embryon de ce qui allait suivre ») dans la revue Le Mercure de France. Journaliste au quotidien Alger républicain entre 1949 et 1951, son premier grand reportage a lieu en Arabie saoudite et au Soudan (Khartoum). À son retour il publie notamment, sous le pseudonyme de Saïd LAMRI, un article dénonçant l'«escroquerie » au lieu saint de La Mecque.

Après la mort en 1950 de son père KATEB Yacine est en 1952 docker à ALGER. Puis il s'installe à PARIS jusqu'en 1959, où il travaille avec Malek Haddad, se lie avec M'hamed Issiakhem et, en 1954, s'entretient longuement avec Bertold Brecht. En 1954 la revue Esprit publie « Le cadavre encerclé » qui est mise en scène par Jean-Marie Serreau mais interdite en France. Nedjma paraît en 1956 (et KATEB se souviendra « de la réflexion d'un lecteur : C'est trop compliqué, ça. En Algérie vous avez de si jolis moutons, pourquoi vous ne parlez pas de moutons ? Durant la guerre de libération, KATEB Yacine, harcelé par la direction de la Surveillance du territoire, connaît une longue errance, invité comme écrivain ou subsistant à l'aide d'éventuels petits métiers, en France, Belgique, Allemagne, Italie, Yougoslavie et URSS.

En 1962, après un séjour au Caire, KATEB Yacine est de retour en Algérie peu après les fêtes de l'Indépendance, reprend sa collaboration à Alger républicain, mais effectue entre 1963 et 1967 de nombreux séjours à Moscou, en Allemagne et en France tandis que La femme sauvage, qu'il écrit entre 1954 et 1959, est représentée à Paris en 1963, « Les Ancêtres redoublent de férocité » en 1967, « La Poudre d'intelligence » en 1968 (en arabe dialectal à Alger en 1969). Il publie en 1964 dans « Alger républicain » six textes sur « Nos frères les Indiens » et raconte dans « Jeune Afrique » sa rencontre avec Jean-Paul SARTRE, tandis que sa mère est internée à l'hôpital psychiatrique de Blida (« La Rose de Blida », dans Révolution Africaine, juillet 1965). En 1967 il part au Viêt Nam, abandonne complètement la forme romanesque et écrit « L'homme aux sandales de caoutchouc », pièce publiée, représentée et traduite en arabe en 1970.

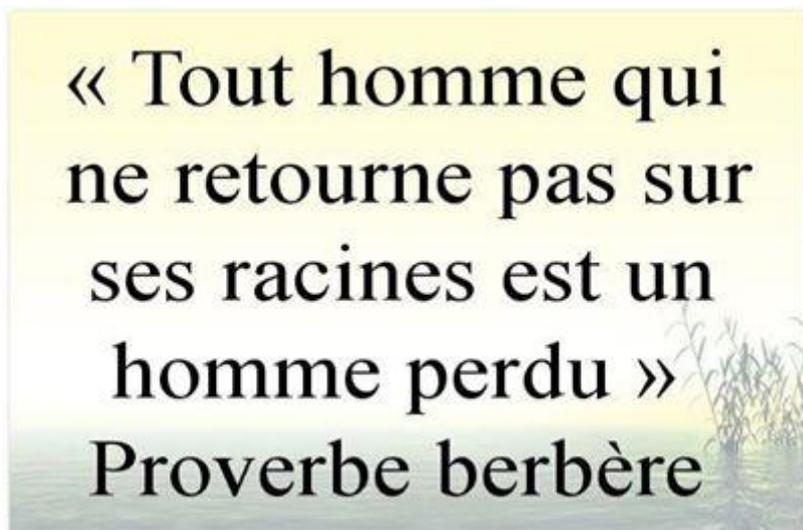
La même année, s'établissant plus durablement en Algérie et se refusant à écrire en français, KATEB commence, « grand tournant », à travailler à l'élaboration d'un théâtre populaire, épique et satirique, joué en arabe dialectal. Débutant avec la troupe du Théâtre de la Mer de Bab El-Oued en 1971, prise en charge par le ministère du Travail et des Affaires sociales, KATEB parcourt avec elle pendant cinq ans toute l'Algérie devant un public d'ouvriers, de paysans et d'étudiants. Ses principaux spectacles ont pour titres « Mohamed prends ta valise » (1971), « La Voix des femmes » (1972), « La Guerre de deux mille ans » (1974) (où réapparaît l'héroïne ancestrale Kahena) (1974), « Le Roi de l'Ouest » (1975) [contre Hassan II], « Palestine trahie » (1977). Entre 1972 et 1975 KATEB accompagne les tournées de Mohamed «prends ta valise et de La Guerre de deux mille ans» en France et en RDA. Il se trouve « exilé » en 1978 par le pouvoir algérien à Sidi-Bel-Abbès pour diriger le théâtre régional de la ville. Interdit d'antenne à la télévision, il donne ses pièces dans les établissements scolaires ou les entreprises. Ses évocations de la souche berbère et de la langue tamazirt, ses positions libertaires, notamment en faveur de l'égalité de la femme et de l'homme, contre le retour au port du voile, lui valent de nombreuses critiques.

En 1986 KATEB Yacine livre un extrait d'une pièce sur Nelson Mandela, et reçoit en 1987 en FRANCE le Grand prix national des Lettres. En 1988 le festival d'Avignon crée « Le Bourgeois sans culotte ou le spectre du parc Monceau » écrit à la demande du Centre culturel d'Arras pour le bicentenaire de la Révolution française (sur Robespierre). Il s'installe à

VERCHENY (Drôme) et fait un voyage aux États-Unis mais continue à faire de fréquents séjours en Algérie. Sa mort laisse inachevée une œuvre sur les émeutes algériennes d'octobre 1988.

En 2003 son œuvre est inscrite au programme de la Comédie-Française.

Instruit dans la langue du colonisateur, Kateb Yacine considérait la langue française comme le « butin de guerre » des Algériens. « La francophonie est une machine politique néocoloniale, qui ne fait que perpétuer notre aliénation, mais l'usage de la langue française ne signifie pas qu'on soit l'agent d'une puissance étrangère, et j'écris en français pour dire aux français que je ne suis pas français », déclarait-il en 1966. Devenu trilingue, Kateb Yacine a également écrit et supervisé la traduction de ses textes en berbère. Son œuvre traduit la quête d'identité d'un pays aux multiples cultures et les aspirations d'un peuple.



Monuments aux Morts : Qu'est-il devenu ?

Le relevé n° 57404 de **GUERGOUR** (Commune de Plein Exercice(CPE)) mentionne **304 noms de soldats "Mort pour la France"** au titre de la guerre 1914-1918, à savoir :

Les soldats inscrits en rouge sont natifs de LAFAYETTE (devenue CPE en 1957)

■ ■ ABBACI Hocine (mort en 1918) – ABBAS Mohamed (1917) – ABDALLAL Ali (1918) – ABDELATIF Abdesslam (1914) – ACHOURI Salah (1917) – ADDADJ Amer (1914) – ADJABI Lakhdar (1918) – AGAB Aïssa (1914) – AGGAR Otmane (1918) – AGGOUNE Salah (1918) – AHMED Ben Tayeb (1917) – AÏCHOUN Sliman (1916) – AÏT CHABANE Rezgui (1914) – AKROUR Rabah (1915) – AKSOUH Bouzid (1915) – AKTOUCHE Ahmed (1918) – ALIANE Tahar (1918) – **ALLOUANI Tahar (1914)** – AMMOUCHI Amar (1918) – AMRAN Ali (1916) – ANSEUR Mohamed (1914) – ANSEUR Mouloud (1918) – ARAB Saïd (1918) – **ARESKI Laoussine (1916)** – ARGAZ Larbi (1918) – ASKRI Mohammed (1916) – ATMANI Tahar (1917) – ATRI Mohamed (1915) – ATTOUI Bouzid (1918) – AYAD Mansour (1915) – AYAD Slimane (1917) – AYOUN Saïdi (1916) – AZAZGA Ammar (1918) – AZAZGA Amor (1915) – AZEM Saïd (1916) – BADAoui Arezki (1918) – BAHARI Sadi (1916) – BAIDJ OU BRADJ Bouazig (1916) – BAIYOU Mohamed (1915) – BALLA Tahar (1918) – BAOUZ Saïd (1918) – BARA Ahmed (1917) – BATAche Tayeb (1917) – BAYA Belkacem (1916) – BECHKHANI Hocine (1914) – **BECHTOLA Khier (1915)** – **BECHTOLA Salah (1917)** – BEKERRI Meziane (1918) – **BELATONI Lakdar (1914)** – **BELDDJEZIRI Zouari (1918)** – BELFOURAR Mouloud (1917) – BELGOUDI Rabah (1918) – BELHADDAD Mohammed (1918) – BELHANAFI Larbi (1914) – BELLA Tahar (1918) – BELOUIZZA Ali (1914) – BEN TOUATI Embarek (1918) – BENABID Ahmed (1918) – BENAMARA Lahouar (1916) – BENBAKIR Lounès (1917) – BENCHENIOUNE Arezki (1916) – BENDJENNI Mohamed (1918) – BENDJENNI Saïd (1914) – BENDJOUJOU Larbi (1918) – BENGHANEM Mohammed (1915) – BENHAMADOUCHE Yahia (1918) – BENHARRAT Ali (1915) – BENKARA Sekhri (1917) – BENKEROUCHE Chérif (1916) – BENMALEX Bachir (1918) – BENMOULOUB Belkacem (1914) – BENOUDA Ferhat (1917) – BENRAHAB Mohamed (1918) – BENREGROS Smail (1918) – BENSALEM Messaoud (1916) – BENSID Rabah (1915) – BENTHALI Saïd (1915) – BERKACHE Arezki (1914) – BERRAHAL Ben Melah (1918) – BERRAHAL Arezki (1914) – BERRI Belkeri (1914) – BESSOU Mohamed (1914) – BOUAKHAZ Belkacem (1916) – **BOUAROURI Amor (1914)** – BOUBERKA Djema (1918) – BOUBKER Foudil (1918) – BOUBRAT Mohammed (1914) – BOUDA Hocine (1917) – BOUDJAoui Mohamed (1915) – BOUDJENAH Ben Arab (1916) – BOUDJENAH Seghir (1914) – BOUGHAZI Abdallah (1917) – BOUHADOUCHE Ali (1916) – BOUKABBA Salah (1914) – BOUKEFOUF Ahmed (1915) – BOUKHENOUFFA Layachi (1916) – BOUKHIALA Ali (1918) – BOULEGANE Moussa (1917) – BOULILA Tahar (1915) – BOUNEKTA Larbi (1917) – BOUNZOU Amar (1916) – BOUOUDENE Saïfi (1916) – BOURCHAL Mebarek (1917) – BOUREMANA Rabia (1918) – BOUSSADIA Lakdar (1918) – BOUSSADIA Rabia (1915) – BOUTRA Hocine (1916) – BOUZID Mouloud (1917) – BRAIDJIBOUAZIG Ben Bouazig (1916) – BRIEDJ Saïd (1916) – BRUNETTI Gabriel (1918) – BRUNETTI Raymond (1915) – CHAÏD Mohamed (1914) – CHANEM Ahmed (1915) – CHARBONNIER Justin (1917) – CHEKAR Saïd (1916) – CHEKIR Lahlou (1914) – CHERIFTIOUCHE Mohand (1914) – CHERRAGUI Ahmed (1918) – CHETOUANI Mohamed (1917) – CHIKKAME Belkacem (1917) – CHIR Mokrane (1918) – **CHOUADRA Salah (1918)** – CHOUIDER Rabah (1918) – DALI Ali (1918) – DAOUDI Ali (1915) – DEHMOUN Slimane (1917) – **DERRAS Salah (1914)** – DINEDANE Tahar (1914) – DJEDAMI Mebrouk (1918) – DJELAL Abdellah (1917) – DJERROUDI Lakefal (1915) – **DJEZIRI Aïssa (1918)** – DJOUADI Akli (1918) – DOUKHRI Messaoud (1918) – DRAHMANI Tayeb (1915) – FELICI Salah (1915) – FERDI Rabah (1916) – **FERDJALLAH Sassi (1917)** – FRAOUSSI Ali (1916) – GHÂÏLI Abdallah (1916) – GHANEM Ahmed (1915) – GHELLAB Braham (1915) – GHENNA Mansour (1917) – GUEDJALI Abdallah (1917) – GUEMMAR Dahmane (1918) – GUENDOUR Mohamed (1914) – GUERNICHE Amar (1916) – GUERNICHE Saad (1914) – GUETTAFI Ben Abdallah (1918) – HACHENI Lounis (1915) – HADDOUCHE Mokrane (1915) – HADDOUZI Braham (1917) – **HADJADJENE Mohamed (1915)** – HADJI Ahmed (1916) – HADJI Rabia (1915) – HAFNAoui Larbi

(1915) – HALAÏLI Hallaoua (1914) – HALI OUANAL Ali (1918) – HAMACHE Saïd (1916) – HAMAOUÏ Ali (1914) – HAMLÀ Saïd (1914) – HAMLAT Hocine (1914) – HAMMACHE Barra (1914) – HAMOUDI Lakdar (1918) – HAMZA Belkacem (1914) – **HAMZAOUÏ Abdallah (1918)** – HANNOUCHE Saïdi (1916) – HAOUACHINE Tahar (1914) – HENNAD Tahar (1916) – HERONNI Yousfi (1918) – HOURIA Youcef (1918) – IDJER Mohamed (1916) – IKLEF Mohamed (1918) – INOURAR Tayeb (1918) – IRBOUCH Rabah (1918) – ISAAD Tahar (1918) – KABOUB Lakdar (1917) – KACED Haouchine (1918) – KADOUM Méziane (1916) – KAZAR Saadi (1917) – KEMBITA Arezki (1915) – **KENANE Laousine (1918)** – **KERDJOU Saïd (1918)** – KHALFOUN Ali (1917) – KHARROUBI Tahar (1916) – KHELIT Ali (1915) – KHEMISSA Madani (1919) – KHETTAL Ahmed (1917) – KHICHANE Salah (1918) – KHIDARE Mohamed (1919) – KIFOUCHE Yahia (1918) – KOULALI Ahmed (1914) – KSOURI Mebarek (1916) – LABIB Larbi (1917) – LAGOUG Salah (1916) – LAGRAT Tahar (1914) – LAHBIB Larbi (1917) – LAHBIB Tahar (1918) – LAÏFAOUI Mohammed (1916) – LASMI Mebareck (1918) – LECHEZAL Cherif (1914) – LETHEULLE Charles (1915) – LOUAÏL Saïd (1918) – LOUDAÏ Abdallah (1916) – MAHROUK Braham (1918) – **MAHTOUT Rabah (1918)** – MANSOURI Akli (1916) – MANSOURI Bouda (1918) – MANSOURI Hanimi (1918) – MANSOURI Mohamed (1915) – MAOUCHE Layachi (1918) – MAOUCHI Ali (1914) – MAZOUZI El Habib (1918) – MECHIA Tayeb (1918) – MEDDOUR Abdallah (1918) – **MEDJOUBI Abdallah (1915)** – MEDJOUBI Lakhdar (1918) – **MEHAR Rabah (1917)** – MEHENNI Ali (1918) – MENHIBA El Houssine (1915) – MENHOR Mohamed (1916) – MERAÏOUI Mohamed (1918) – MERIAH Layachi (1918) – MERIOUD Khelifa (1916) – MESSABIHI Mokhtar (1917) – MESSALTI Mouloudi (1918) – METABBI Slimane (1915) – MEZDOUZ Mohamed (1918) – MEZIANE Saad (1914) – MOHAMED Ben Ali (1918) – MOHAMED Ben Ali Ben Mohamed (1915) – MOTTAZ Emile (1915) – MOUHOUÏ Mokrane (1917) – MOULAÏ Bachir (1918) – MOULAOUÏ Mohammed (1914) – MOUSSAOUI Mohamed (1917) – NABTI Akli (1918) – NABTI Saïd (1918) – NAÏLI Ben Arezki (1916) – **NAIT Laadj (1916)** – OUAHAB Mohammed (1918) – OUANOÏFI Lakhdar (1918) – **OUARI Mohammed (1915)** – OUAZHANE Mohamed (1915) – OUDOÏ Akli (1918) – OUFIGHOU Tahar (1917) – **OUGHLLIS Salah (1915)** – OULD LARBI Ammar (1915) – OULMANE Miloud (1917) – **OUNAS Belkacem (1915)** – OURAHMOUNE Mohamed (1918) – RABACH Ali (1918) – RABEUHI Salah (1914) – RADJ Ahmed (1918) – RAKMOÏNI Belkacem (1914) – REBBOUH Atmane (1915) – REMAL Malek (1916) – RIHANE Mohamed (1915) – ROUABHIA Mohammed (1917) – SAADANI Bezza (1915) – SACI Akli (1916) – SAHEB Mokrane (1917) – SAHLI Aïssa (1919) – **SAÏD Ben Salah (1918)** – SAÏDI Mohamed (1918) – SALAH Ben Ahmed (1917) – SALEM Messaoud (1918) – **SANDOUCH Maammar (1915)** – SEBOÏSSI Mohamed (1917) – SEDRATI Mohamed (1915) – SEHBI Saïd (1917) – SEHLI Lakhdar (1914) – SELLAMI Arab (1918) – SERAR Hocine (1919) – SERKHA Ahmed (1918) – SERRADJ Mouhoud (1916) – TAGMA Mohamed (1917) – TAKELAÏT Mohammed (1918) – TAKLIT Derradji (1918) – **TEBBAL Hocine (1918)** – TEHARAOÏI Azouz (1916) – TELAF Tahar (1917) – **TERBAH Belkacem (1914)** – **TIKOUK Mohamed (1918)** – TIMSI Mohammed (1918) – TIOUCHE Chérif (1914) – TITOUNI Maklout (1915) – TOUBAL Mohamed (1916) – TOUCHANE Yahia (1918) – TOUIL Ahmed (1918) – TRABELSI Bachir (1916) – YAHIAOÏI Mohamed (1918) – **ZABER Saadi (1917)** – ZABAR Belkacem (1914) – ZADAM Hocine (1917) – ZAÏDI Mohamed (1919) – **ZAOUCHÉ Essaïd (1917)** – ZEDDAME Messaoud (1914) – ZENATI Ahmed (1915) – ZITOUNI Ammar (1914) – ZOUNDA Amar (1919) - 



Ville de BOUGAÂ / LAFAYETTE

SYNTHESE réalisée grâce aux sites ci-dessous :

ET si vous souhaitez en savoir plus sur LAFAYETTE, cliquez SVP, au choix, sur l'un de ces liens :

<http://encyclopedie-afn.org/Lafayette - Ville>

<http://www.setif-dz.org/t75-hammam-querqour-bougaa>

http://1_static.e-corpous.org/download/notice_file/849433/BellahseneThese1.pdf

<http://www.fncv.com/biblio/conflits/algerie/setif-8-mai-1945-Eugene-Vallet-livre/index.html>

http://www.cartespostales-afriquedunord.com/algerie_lafayette.html

<http://www.memorial-genweb.org/~memorial2/html/fr/resultcommune.php?act=view&insee=09352&pays=Alg%E9rie&dpt=9352&idsource=57404&table=bp&lettre=&fusxx=&debut=300>

2/ Marie Joseph Paul Yves Roch Gilbert Motier, marquis de La FAYETTE

Marie Joseph Paul Yves Roch Gilbert du Motier, plus connu sous le nom de Marquis de LAFAYETTE, naît le 6 septembre 1757 au château de Chavaniac (Haute-Loire). Orphelin à l'âge de 13 ans, ce jeune noble issu d'une ancienne et illustre famille d'Auvergne, dont la carrière sera longue et mouvementée, demeure pour la postérité le héros de l'indépendance américaine. Toutefois, cela ne doit pas faire oublier qu'il reste une figure emblématique des révolutions de 1789 et 1830, qui tout au long de sa vie lutta pour le respect de ses convictions et pour la défense de la Liberté, ce qui en fit un homme politique rare et attachant.

Jeune homme fortuné et de bonne naissance, le marquis de LAFAYETTE débute une carrière militaire au service des mousquetaires Noirs du Roi. Promu capitaine à 17 ans, il épouse, en 1774, Adrienne de Noailles fille du Duc de Noailles (Pair de France). Passionné par les idées des philosophes, fidèle aux idéaux de Liberté, l'annonce de la déclaration d'indépendance des colonies anglaises d'Amérique (4 juillet 1776) et la nouvelle des désastres essuyés par les insurgés devant New York le confirme dans sa résolution de se battre aux côtés de cette jeune nation.



LAFAYETTE (1757-1834)

Il arme un navire (La Victoire) et malgré l'opposition de sa famille et du Roi, il s'embarque en 1777, en compagnie de quelques autres officiers, pour l'Amérique. Ayant gagné la confiance des membres du congrès, adopté par G. WASHINGTON, Lafayette obtient le titre de major général. Bien que blessé à la bataille de Brandywine, où il combat avec bravoure, il se voit attribuer le commandement de la division des volontaires de Virginie, à la tête de laquelle il se couvre de gloire. Après la victoire de Saratoga, la popularité qu'il acquiert en France contribue à la conclusion du traité franco américain de février 1778.

À la demande de G. Washington, il rentre en France en 1779 où en militaire avisé et fin diplomate, il obtient de Louis XVI l'envoi d'un corps expéditionnaire aux États-Unis (1780).

Lorsqu'il retourne en Amérique à bord de l'Hermione, Lafayette, commandant d'une division légère de cavalerie, participe aux côtés des armées de Rochambeau (corps expéditionnaire Français), de Washington, et de la flotte française sous les ordres de De Grasse, à la capitulation des anglais à Yorktown le 17 octobre 1781.

De retour en France, il apprend en 1783 la reconnaissance de l'indépendance américaine par les anglais, et ce n'est qu'en

1784 qu'il accepte l'invitation de G. Washington à lui rendre visite. Ce sera un voyage triomphal dont les échos renforcèrent sa popularité en France. Aujourd'hui encore, il est perçu comme un héros au Etats-Unis. Un square porte son nom et il est déclaré citoyen d'honneur en 2002, à titre posthume.

La Révolution Française (1789) : Gloire, Détention, Exil...

En 1787, LA FAYETTE revient en France, considéré comme un héros, et s'engage dans une carrière politique. Il intègre l'assemblée des notables puis est élu député de la noblesse aux Etats Généraux. Après la prise de la Bastille, il devient commandant de la Garde nationale et fait adopter la cocarde tricolore. Il entend devenir un artisan de la Révolution Française. Il souhaite réconcilier le peuple avec le pouvoir royal. Il fait également partie des hommes qui ont contribué à la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789, déclaration calquée sur le modèle de la Déclaration d'Indépendance américaine.

Après les journées d'octobre 1789, il devient commandant des troupes de Paris.

Partisan d'une révolution modérée, soucieux du respect de l'ordre, fidèle au roi, mais promoteur d'une monarchie constitutionnelle, il devient le personnage le plus considéré de France (la fête de la fédération en Juillet 1790 marque le zénith de sa carrière politique). Toutefois ses multiples hésitations, et la conjuration de ses ennemis le conduisent à faire voter la loi martiale et **tirer sur les manifestants du Champ de Mars (1791)**.

En 1792, il commande l'armée du centre, mais prenant la cause du roi, il menace de conduire ses troupes contre les révolutionnaires parisiens. Déclaré comme traître à la nation, et pour éviter sa condamnation, il quitte la France mais il est arrêté par les Autrichiens qui, le considérant comme un homme dangereux, le font incarcérer à Magdeburg, Neisse et Olmutz (où le rejoignirent sa femme et ses enfants). Libérés en 1797 mais condamnés à l'exil, ils ne rejoindront la France qu'en 1799.

Du 18 Brumaire an VIII aux Journées de Juillet 1830

Rentré d'exil en 1799, il se retire dans sa propriété de La Grange-Bleneau, diminué physiquement, LAFAYETTE reste éloigné du pouvoir et de Napoléon dont il condamne les excès.

Avec la première restauration, rapidement déçus par Louis XVIII, il reprend le chemin de sa propriété. Toutefois, il s'oppose à Napoléon lors des cent jours, et comme député de Seine-et-Marne devient l'un des chefs de l'opposition. À l'annonce du désastre de Waterloo, il participe aux négociations de paix avec les alliés. Membre de l'opposition libérale sous la seconde restauration, il commet l'erreur politique de rejoindre la conspiration de la Charbonnerie, mais il est un des rares à ne pas être arrêté à la découverte du complot.

LAFAYETTE doit une fois de plus se retirer à La Grange tout en conservant des liens avec la politique comme député de Meaux (1822). Politicien actif, il est malgré tout battu aux élections de 1824. Ce faisant, il accepte l'invitation du président des Etats-Unis pour un séjour en Amérique (ce sera son quatrième et dernier voyage) qui est une véritable apothéose, et lui rend tout son prestige.

De retour, réélu député de Meaux, il participe activement à l'insurrection de Juillet 1830, mais il refuse la création d'une république dont on lui offre la présidence. Il rejoint le parti des orléanistes et contribue à l'accession au trône de Louis-Philippe. En remerciement, il est nommé général de la Garde Nationale. Cependant il s'oppose rapidement au roi, et rompt avec lui.

LAFAYETTE meurt le 20 mai 1834 à Paris, il y est enterré au cimetière de Picpus où il repose aux côtés de son épouse décédée en 1807.

3/ L'Eglise dans la tourmente (Auteure Liliane CRETE)

Source : Historia Magazine n°86 pages 2488 à 2492.

Pendant toute la durée du conflit, des protestants, pasteurs et laïcs, hommes et femmes, se sont posé un certain nombre de questions qui les plongeaient dans l'angoisse et l'impuissance, faute de trouver la réponse :

Dans quelle mesure le chrétien vivant dans l'Histoire en attendant le royaume de Dieu a-t-il néanmoins une responsabilité à l'égard de cette Histoire ?

Comment des chrétiens, partant du même fondement de l'amour du prochain, peuvent-ils aboutir à des divergences importantes dans leurs prises de position ?

L'Eglise peut-elle absorber des problèmes autres que ceux touchant de Dieu. Le respect de la morale ou la défense de la personne humaine tout en s'interdisant de prendre position devant telle ou telle option politique ?

Le président du conseil régional, dans son rapport au synode d'Algérie, écrit en novembre 1955 : « *Si nous sommes tous d'accord, je pense, pour dire que l'Eglise n'a pas à préconiser de solution politique au problème algérien, nous sommes sûrs, néanmoins, qu'elle a une mission particulière à remplir dans les circonstances actuelles : elle doit d'occuper avec sollicitude de ses fidèles. Mais sa réflexion doit aller plus loin, si Dieu lui en donne la capacité : puisqu'elle doit aimer tous ceux qui l'entourent, et en particulier les plus pauvres et les plus déshérités, puisqu'elle doit avoir le souci de la justice et de l'amour,*

il lui appartiendra sans doute d'élever la voix pour annoncer le Royaume et sa justice et proclamer nettement qu'aucune solution politique n'est valable sans la justice et le respect de tous. »

L'Eglise protestante, certes, attachait toujours une très grande importance à tout ce qui pouvait aider ou rétablir la cohabitation entre les deux communautés. Mais la mention des sacrifices indispensables qu'une telle cohabitation réclamait de la communauté européenne n'apparaît officiellement que dans l'ordre du jour des Journées d'études de 1957.

« L'Eglise en Algérie fut unanimement persuadée, écrivit M. BERNARD dans la revue *Foi et Vie*, en 1965, que toute solution politique qui, à plus ou moins long terme, empêcherait les Européens d'être chez eux dans ce pays serait une injustice grave. Selon les uns, toute forme d'indépendance ou d'autonomie aboutirait rapidement à ce résultat par communisation du régime ou explosion de haine anti-européenne. Selon les autres, certaines modalités d'association préserveraient la coexistence dans des conditions de vie politique et sociale plus équitables. » Et il ajoute :

« Mais l'Eglise ne parut pas voir que, de toute façon, la coexistence de deux communautés au niveau de vie si différent devrait se payer d'un abaissement plus ou moins direct de la communauté européenne, d'un abandon de toutes sortes de privilèges politiques et sociaux, sans quoi il était utopique et même hypocrite de parler de réconciliation et d'annonce de l'Evangile aux musulmans. »

L'action de l'Eglise, en réalité, fut limitée par le fait que la plupart des pasteurs, n'étant pas nés en Algérie et n'y possédant pas d'attaches, étaient considérés comme des étrangers par les fidèles.

En général, ils se rendirent compte assez tôt de l'inéluctabilité d'un changement social radical et s'efforcèrent d'ouvrir les yeux de leurs paroissiens aux réalités de la situation, mais ceux-ci n'acceptèrent pas aisément ces "vérités déplaisantes" et réagirent parfois avec agressivité.

Les tensions nées d'un conflit où il devint rapidement impossible de mettre les "bons" d'un côté et les "méchants" de l'autre, où les civils étaient aussi exposés que les combattants, où les autorités, le gouvernement, la nation vacillaient, où les valeurs et les structures sociales traditionnelles étaient remises en question, se répercutèrent très vite au sein de l'Eglise.



Le temple de DELY-IBRAHIM

Le temps de la prière

Dès le début des hostilités, les pieds-noirs considérèrent avec méfiance tout ce qui pouvait apparaître à leurs yeux comme un empiétement du domaine religieux sur le domaine social et public.

Puis, au fil des mois, sous la pression des événements, de nombreux fidèles en vinrent à ne plus pouvoir écouter une prédication sans chercher à y déceler un sous-entendu politique et une condamnation de leur propre position.

Alors, pour ne pas blesser davantage leurs interlocuteurs, qui souffraient déjà tant, pour ne pas les enfoncer davantage dans l'amertume et le désespoir, les pasteurs renoncèrent plus ou moins rapidement à leur travail d'explication, se contentant de mettre l'accent sur la réconciliation et les consolations dans l'épreuve.

A mesure que le temps passait, il est certain que la prédication devenait plus malaisée. Les considérations dictées par le bon sens, la charité ou la théologie perdaient beaucoup de leur poids pour un grand nombre de protestants. En outre, les pasteurs n'avaient guère la possibilité, pour aborder avec précision certains cas concrets, de s'appuyer sur des textes de l'Écriture.

Des années plus tard, évoquant ce problème, ils diront : « *Ainsi, sur quoi se fonder pour dire aux fidèles d'une paroisse rurale qui labourent en armes et passent la nuit à guetter qu'ils participent à une guerre d'oppression alors qu'ils luttent pour la défense de leurs terres ? Que penser du tribut payé aux fellaghas par certains colons pour protéger leur vie et leurs fermes ? Faut-il encourager ou blâmer ceux des fidèles qui s'accordent le droit d'asile en protégeant des militants FLN ou OAS recherchés par la police ?* »

Tout à fait à la fin de la guerre, la prédication allait devenir quasiment impossible et, dans une lettre aux pasteurs d'Algérie, le président de région, le 1^{er} mars 1962, écrivit : « *Toute exhortation humaine, même si elle ne fait que répéter la parole de Dieu, est devenue insuffisante, ambiguë, voire irrecevable. Nous sommes au temps de la confession de foi et de la prière.* »



Plus difficile encore fut la tâche des aumôniers militaires, d'autant qu'ils n'étaient généralement pas préparés à exercer un ministère pendant une guerre "révolutionnaire".

Et plus encore que les pasteurs civils, la solidarité avec leurs fidèles leur fit côtoyer "les dangers d'une compromission inadmissible ou d'une neutralité impossible".

On peut se demander, de ce fait, si la voix de l'Eglise dans l'armée n'a pas été quelque peu étouffée par la présence d'aumôniers qui voulaient avant tout rester fidèles envers leurs unités.

Les messages et exhortations des autorités nationales de l'Eglise ne recueillaient pas souvent l'adhésion des protestants d'Algérie. Certaines déclarations, quelques textes, bien que nuancés, furent si mal interprétés qu'ils faillirent compromettre définitivement tout ministère pastoral auprès des fidèles.

BOUFARIK proteste



Pasteur Marc BOEGNER (1881-1970)

Ainsi, l'interview du pasteur BOEGNER dans *le Monde* du 31 janvier 1958, portant sur le sens et les enseignements des Journées d'étude nord-africaines, qui venaient de se terminer, provoque une protestation vigoureuse du conseil presbytéral

de l'Eglise de BOUFARIK, qui estime qu' « *il est de son devoir de protester énergiquement contre la tendance progressiste qui prétend parler au nom du protestantisme algérien* », car cette attitude « *aura pour résultat de troubler les esprits et risque de briser l'unité de l'Eglise, sans parler du soutien que de telles déclarations apportent aux ennemis de la France qui veulent nous chasser ou nous massacrer* ».

Définissant les conceptions de la Fédération protestante sur le problème algérien, le pasteur BOEGNER avait dit :
« *Ai-je besoin de rappeler qu'à maintes reprises nous avons protesté contre les méthodes d'interrogatoire impliquant la torture ou, à tout le moins, de graves sévices ? Les témoignages les plus objectifs nous obligent à penser que ces méthodes ont revêtu un caractère systématique contre quoi nous nous élevons avec la plus grande énergie.*
« *Voyez-vous* », dit-il encore, « *si j'emporte une impression dominante des entretiens que nous venons d'avoir, c'est celle de l'effondrement des autorités en qui doit s'incarner l'autorité de l'Etat. Qui commande en Algérie ? Et qui obéit ?* »

En accusant les autorités de faire une guerre policière, les délégués aux Journées d'étude soulevèrent l'indignation de nombreux protestants d'Algérie. Et certains allèrent jusqu'à crier à la trahison.

Le conseil presbytéral de la paroisse de l'AGHA (Alger), de son côté, rédigea une motion au conseil régional au sujet du message de confiance adressé au général de Gaulle par le conseil de la Fédération protestante de France au moment des barricades. Il écrivit :

« *Le conseil presbytéral [...] voit dans la teneur de ce message au chef de l'Etat une prise de position [...] qu'un corps qui passe pour représenter l'ensemble du protestantisme français, et par conséquent algérien, ne pouvait exprimer officiellement sans franchir la limite de ses attributions.* »

La politique aux politiciens et la guerre à l'armée. Quant à l'Eglise et à ceux *qui* la représentent, de nombreux protestants pensent qu'ils n'ont pas à s'en mêler, que c'est à eux de prendre leurs responsabilités et non à l'Eglise de leur dire ce qu'ils doivent faire ou de couvrir de son autorité une certaine tendance.

L'Eglise protestante, en fait, a toujours laissé une grande autonomie, et aux fidèles et aux paroisses. Il est donc inévitable que des divergences se manifestent, qu'il n'y ait que rarement unanimité.

Un drame de conscience

Où est la vérité ? Du côté de ceux qui, en tant que chrétiens, refusent de prendre position ? Ou du côté de ceux qui, au nom de la foi et de l'amour chrétiens, s'engagent dans un camp ou dans un autre ?

Le conflit n'est pas seulement au sein de l'Eglise. Il est aussi dans la conscience de l'homme, déchiré entre sa volonté d'authenticité chrétienne et les positions politiques qu'il croit devoir prendre au nom même de sa foi.

Quelles que fussent leurs opinions personnelles, même favorables à l'indépendance, les pasteurs, pour maintenir l'unité de leur communauté, se rendirent, vis-à-vis de l'extérieur, totalement solidaires de leurs paroissiens. Alors, devant cette situation, l'Eglise de France, parfois d'ailleurs sur la demande de celle d'Algérie, choisit souvent de se taire plutôt que de creuser davantage le fossé entre les deux communautés.

NDLR : *Nos religieux oublient que les émeutes ou massacres en Algérie étaient bien souvent sous l'identité idéologique et aussi antichrétienne. En France quelques uns étaient aussi des porteurs de valises. Cet argent qui permettait au FLN d'acheter des armes et de tuer.... L'Islam a été un vecteur identitaire en Algérie et les ruraux, sous l'incitation maraboutique, sont devenus les agents du jihad.*

4/ L'église protestante en Algérie Française (Auteur Pasteur Georges TARTAR)

Source : http://alger-roi.fr/Alger/religion/pages_liees/eglise_protestante_pn28.htm

Après la chute d'Alger (le 5 Juillet 1830), les Français s'installent en Algérie ; parmi eux une minorité de protestants. Leur nombre ayant augmenté, les protestants d'Alger et des environs ont estimé qu'ils étaient en droit de demander qu'une église protestante soit constituée, comme il en a été pour l'église catholique.

Constitution de l'église d'Alger

Ils dressent donc un état de la population protestante, estimant les effectifs civils à 800 personnes et les militaires à plus de deux mille. Une demande est présentée aux autorités (en décembre 1834), en vue d'obtenir l'autorisation d'établir un temple et d'avoir un pasteur pour l'exercice du culte.

L'autorisation est accordée. Un temple provisoire est aménagé et un Pasteur nommé. Le premier Consistoire protestant d'Alger est constitué le 7 Janvier 1836.

Trois ans après, une ordonnance royale d'Octobre 1839 fait officiellement exister l'Eglise protestante d'Alger, avec un Pasteur reconnu par l'Etat.

Le temple d'Alger est édifié en 1844 -1845, aux frais de l'Etat. Ainsi l'église d'Alger se constitue comme une église nationale, et ses pasteurs vont se consacrer au développement de l'église protestante en Algérie.

Parmi eux, il faut citer notamment le Pasteur Jacques Timothée DURR, considéré comme l'Apôtre de l'Algérie protestante.

Tour à tour missionnaire, pasteur, prédicateur, colporteur. Il organise des églises à Philippeville, Constantine Bougie, Cherchell, Blida et Douéra. Il cherchait dans le bled et les montagnes les protestants isolés et dispersés. Il visitait les camps de soldats, et il annonçait l'Évangile aux musulmans ; qui l'accueillaient. Ce ministère actif le Pasteur DURR le poursuivit inlassablement, jusqu'à la fin de sa vie, en Novembre 1876. Il avait alors 80 ans.



Temple à Blida

Organisation de l'église protestante.

ALGER a donc été le premier poste officiel de pasteur de l'église protestante en Algérie, reconnu en 1839. Ensuite ont été constituées les postes de Pasteurs suivants :

Dély-Ibrahim (1840), Douéra (1840), Philippeville (1845), Blida (1849), Bône (1850), Aïn-Arnat (1853), Constantine (1853), Bougie (1874), Boufarik (1875), Mascara (1876), Sidi - Bel - Abbés (1898).



Temple de Philippeville



Pasteur JF SAUTTER (1791 – 1872)

Le problème d'une église protestante multiconfessionnelle devait se poser, dès la nomination du Pasteur François SAUTTER, de l'Eglise Réformée, à la présidence du Consistoire d'Alger, en 1837. Le directoire de la Confession d'Augsbourg de l'Eglise Luthérienne, par une lettre du 22 Mai 1840 au Ministre des Cultes, avait réclamé la nomination d'un Pasteur auxiliaire luthérien, en soulignant que cette confession était majoritaire dans la population protestante, tant civile que militaire. L'Eglise Réformée propose donc, en 1841, la création de trois consistoires "mixtes", à Alger, Philippeville et Oran, solution qui donne

satisfaction aux luthériens. Concernant le plan dogmatique, il y a eu des problèmes à partir de 1872. Certains protestants de l'Eglise Réformée Evangélique, étaient pour une acceptation littérale de la Bible, alors que d'autres, de l'église protestante de France, de tendance libérale, se référaient à une simple interprétation.

Quant aux luthériens, ils sont restés en dehors de ce conflit dogmatique. En 1905, lors de la séparation de l'église et de l'Etat, les églises luthériennes et réformées, jusque-là unies en trois consistoires mixtes : Alger, Oran et Constantine, se sont scindées en deux églises indépendantes

- --d'une part, six églises luthériennes ont formé le Consistoire luthérien d'Algérie, rattaché au Synode de l'Eglise luthérienne de Paris,
- --d'autre part, l'Eglise Réformée Evangélique s'est formée avec onze Associations Culturelles qui ont constitué la 10e circonscription synodale de l'Eglise Réformée.

L'unité de l'église protestante d'Algérie s'est faite à partir de 1938, formant la 16e circonscription de l'Eglise Réformée de France, avec, en 1960, 21 paroisses et environ huit mille fidèles rattachés.

Les protestants d'Algérie étaient Français ou Suisses.

La moitié des protestants étaient concentrée dans les paroisses d'Alger et d'Oran. Alger avait quatre pasteurs et Oran deux. La condition sociale des protestants était diverse : des colons petits et gros, des professions libérales, des fonctionnaires, de petits employés et peu d'ouvriers. La grande majorité des protestants était née en Algérie.

L'organisation de l'église était le régime classique presbytérien -synodal

- -les paroisses, dirigées par un conseil presbytéral,
- -le Synode régional, composé environ de 50 délégués des paroisses (pasteurs et laïcs en nombre égal), se réunissait annuellement,
- le Conseil régional, l'organe exécutif, formé de 12 membres, élus par le Synode, qui désignait lui-même son président.

La population protestante

L'installation des protestants en Algérie, dans les villes et le bled, s'est développée lentement. L'Algérie n'était pas très accueillante, et les immigrants n'étaient pas nombreux. En 1870, la population européenne atteignait les 200 000. Beaucoup étaient venus de France, d'Italie et d'Espagne. Le peuplement français de l'Algérie s'est fait par un brassage des peuples qui le composaient.

Il en a été de même de l'Eglise protestante, dont les membres étaient en majorité des Français et des Suisses, mais il y avait aussi des Anglais, des Hollandais, des Allemands...

L'an 1871 a vu débarquer en Algérie de nombreux Alsaciens et Lorrains qui étaient venus prendre possession des "terres promises". Les immigrants protestants étaient soit des individus venus à titre personnel, soit des groupes dirigés par certains organismes, dont la "Société de Colonisation Coligny". Des centres de colonisation étaient créés, et les immigrants y étaient installés, trouvant ainsi des compagnons et des voisins ayant les mœurs et le langage de leur coin de province d'origine. Ces centres permettaient surtout la satisfaction des besoins religieux, très vivants dans les populations rurales protestantes. Les immigrants pouvaient donc garder leurs traditions religieuses, chanter ensemble des cantiques et célébrer les fêtes religieuses, notamment Noël. Ces centres étaient dotés d'un temple et d'un Pasteur, comme à Guiard, aux Trois Marabouts, à Tizi-Ouzou, à Hammam - Bou-Hadjar, où se sont installés des Vaudois de la Vallée de Freissinière. La Société de Colonisation Coligny a créé 25 centres, dont la plupart étaient situés en Oranie.

Et en complément de ce même sujet : <http://exode1962.fr/exode1962/composantes/protestants.html>

5/ Les Algériens parmi les plus nombreux à demander l'asile politique en France

<http://www.algerie-focus.com/blog/2014/05/les-algeriens-parmi-les-plus-nombreux-a-demander-lasile-politique-en-france/>

Plus de 1.000 citoyens algériens ont demandé à la France l'asile politique, durant l'année 2013.

Le nombre de demandeurs algériens d'asile **politique en France** est en augmentation. Au nombre de 1.162 en 2012, ils sont exactement 1.477 Algériens à avoir demandé l'asile politique à la France en 2013, indique le rapport du Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques, de l'Assemblée française, relatif à "l'évaluation de la politique l'accueil des demandeurs d'asile".

Ainsi, même si la situation sécuritaire s'est améliorée sur l'ensemble du territoire, notamment par rapport aux années 1990, il n'en demeure pas moins que beaucoup d'Algériens préfèrent se diriger **vers la France plutôt que rester vivre dans leur pays**. Les raisons de leur fuite de l'Algérie ? Certains de ces demandeurs d'asile évoquent les persécutions de la part des services de sécurité dont ils disent être la victime.

Avec plus de 1.000 ressortissants, qui ont voulu bénéficier de l'asile politique en France aux cours des douze mois écoulés, l'Algérie se place à la 12^e position des pays d'origine des demandeurs d'asile en France. A la première place, on retrouve la

République démocratique du Congo avec 5.203 demandeurs, suivi du Kosovo (5.188) et de l'Albanie (5.008). Dans le haut du tableau, figure également le Bangladesh, la Géorgie et la Guinée.

L'Allemagne, première terre d'accueil en Europe

Au total, la **France a enregistré, durant l'année 2013, 66.251 demandes d'asile en France**. Soit une **hausse de plus de 10% par rapport à 2012**. A l'échelle européenne, le nombre de demande d'asile reste aussi élevé. L'Union européenne a ainsi traité 435.000 demandes. L'Allemagne est depuis 2012 le premier pays d'accueil avec plus de 64.500 demandes. Un chiffre qui a presque doublé pour atteindre 127. 000 en 2013. Soit 29 % du nombre total de demandes d'asile en Union européenne. La France est le deuxième pays européen recevant le plus de demandes d'asile politique (15% du total des demandes en Union européenne). Elle est suivie de près par la Suède (13 % du total), indique le rapport parlementaire français.

6/ Boubakeur : "Les musulmans, témoins impuissants devant la recrudescence des djihadistes recrutés en prison"

Selon le recteur de la Grande Mosquée de Paris, "la gravité récurrente des actes djihadistes à caractère antisémite" inquiète la communauté musulmane.



Le recteur de la Grande Mosquée de Paris, Dalil Boubakeur, a souligné lundi que "la gravité récurrente des actes djihadistes à caractère antisémite" inquiétait la communauté musulmane, "témoin impuissant devant la recrudescence des jeunes djihadistes recrutés en prison".

L'arrestation de Mehdi Nemmouche, suspect de la tuerie du Musée juif de Bruxelles, "révèle la gravité récurrente des actes terroristes djihadistes à caractère antisémite", écrit dans un communiqué Dalil Boubakeur, par ailleurs président du Conseil français du culte musulman (CFCM). "La répétition de ces actes inquiète les deux communautés, juive et musulmane, l'une victime directe de ces attentats, l'autre témoin impuissant devant la recrudescence de jeunes djihadistes recrutés en prison et rapidement endoctrinés tant sur le Web que par les réseaux terroristes", poursuit le recteur. "Les musulmans de France, ajoute-t-il, s'alarment de cette dérive djihadiste qui les prend tous en otages."

Dans un communiqué séparé, le président de l'Union des mosquées de France (UMF), Mohammed Moussaoui, estime que la tuerie de Bruxelles "vient entretenir la souffrance morale des musulmans de France face à l'instrumentalisation insupportable de leur religion par des extrémistes de tout bord". L'UMF se dit "préoccupée par ce phénomène de radicalisation qui défigure l'image de l'islam et des musulmans" et "appelle les responsables musulmans à organiser des états généraux contre le radicalisme religieux". "Ces états généraux doivent mobiliser les imams et les aumôniers de France et permettre une réflexion profonde et sérieuse sur les causes et les mécanismes de ces dérives qui menacent notre vivre ensemble", écrit Mohammed Moussaoui, président d'honneur du CFCM.

Cliquez SVP sur ce lien pour voir la vidéo : http://www.lepoint.fr/societe/boubakeur-les-musulmans-temoins-impuissants-devant-la-recrudescence-des-djihadistes-recrutes-en-prison-02-06-2014-1830169_23.php

7/ Hollande invite l'Algérie à défiler le 14 juillet. Tollé ! (Source Mr M DESINDE)

«*Cette année 2014 nous offre une occasion unique d'accueillir sur notre sol nos partenaires étrangers, amis et alliés d'hier, afin de leur dire la reconnaissance et la gratitude de la France.*» Cette déclaration à Alger, le 23 février 2014 de Kader Arif, ministre délégué auprès du ministre de la Défense chargé des anciens combattants a alerté les observateurs et mis le feu aux poudres....



Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : http://www.economiematin.fr/les-experts/item/10180-hollande-celebration-invitation-algerie-14-juillet/?utm_source=newsletter&utm_medium=Email&utm_campaign=NL-2014-06-02

NDLR : Il existe un site si vous souhaitez manifester votre désaccord contre la présence du FLN au défilé du 14 juillet ; vous pouvez alors signer la pétition :

<http://www.mesopinions.com/petition/politique/invitation-14-juillet/12140>

8/ Ascension - Nimes 2014 (Source Mr G MONTANER)

Comme promis voici la vidéo réalisée dans la petite chapelle de NIMES, à la fin de la messe. Beaucoup de souvenirs pour certains....des larmes pour d'autres !
Grâce au travail réalisé par Antoine, que je remercie ici, notre Vierge va partir pour faire le tour du monde, Gloria, Youtube et autres. On a prié pour vous...
N'hésitez pas à faire suivre.....vous ne ferez que des heureux.

Cliquez SVP sur ce lien : <https://www.youtube.com/watch?v=Inbahn-qbdg&feature=youtu.be>

EPILOGUE BOUGAA

Année 2008 = 30 987 habitants



Ingénierie locale

Algérie: les protestants réclament la restitution de leurs églises

L'Eglise Protestante d'Algérie (EPA) a réaffirmé à plusieurs reprises son désir de reprendre possession de ses églises détournées de leur vocation initiale.

A Mostaganem, dans le nord-ouest du pays, le temple protestant avait été converti en centre de soins en 1976. Ce dernier a déménagé dans une nouvelle structure en 2012, et l'EPA espérait ainsi récupérer les lieux. Or, les autorités locales les ont attribués à un organisme de bienfaisance à la place.

Il ne s'agit pas d'un fait isolé : A Béjaïa, en Kabylie, l'église au centre-ville appartenait jadis à l'Eglise évangélique réformée (devenue l'EPA). Les autorités ont mis le local à la disposition d'un syndicat.

Les protestants demandent à présent la restitution de leurs églises. Jusqu'à maintenant, ces requêtes n'ont été prises en considération que de façon très hésitante ou pas du tout.



*Le temple de Bejaia
utilisé par un syndicat*

Procès en suspens

Depuis l'adoption en 2006 d'une loi régissant les cultes non-musulmans, les intimidations et actes de violence contre les chrétiens se sont multipliés. Le préfet de la province de Béjaïa s'est appuyé sur cette loi pour fermer sept églises protestantes en mai 2011. Quelques mois plus tôt, l'église de Tafat avait été saccagée et brûlée par des islamistes radicaux. ...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <https://www.portesouvertes.fr/informer/lettres-de-nouvelles/filrouge/2013/juillet/algerie-les-protestants-reclament-la-restitution-de-leurs-eglises>



BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude Rosso